

Démarrage de l'engraissement des agneaux

Les agneaux sont nés, maintenant il faut les "démarrer"...
L'engraissement des agneaux se compose de deux phases :

La phase "lactée"

Un bon démarrage se prépare toutefois dès la fin de gestation, il est important d'avoir des agneaux lourds à la naissance et de préparer un bon démarrage des mères en lait :

- 1 kg de plus à la naissance = 1 kg de carcasse en plus à la vente
- 3 kg de plus au sevrage = des économies de 30 à 40 % de concentrés

Il est donc impératif de soigner l'alimentation des brebis avant la mise bas et pendant les deux premiers mois de lactation. L'agneau à cet âge, profite mieux du lait de sa mère que des aliments distribués.

• Une phase lactée : les deux premiers mois

• Une phase "concentrés"

Il faut toutefois contraindre les agneaux à consommer des aliments dès 15 jours d'âge en les isolant des mères pendant la matinée dans un parc à agneaux.

Le parc doit être équipé d'un nourrisseur où un aliment appétant est disponible ainsi que d'un râtelier avec de la bonne paille et d'un point d'abreuvement.

Les agneaux sont très délicats, il faut donc renouveler quotidiennement paille et aliment.

Plus vite l'agneau mangera des concentrés, moins il en mangera au final.

La phase "concentrés"

Passé les deux premiers mois de lactation, il est préférable de distribuer directement l'aliment aux agneaux et de rationner les brebis.

Le potentiel de croissance des agneaux est très important : jusqu'à 500 gr /jour, voire plus.

L'aliment doit être distribué à **volonté** avec de la paille en fourrage limitée à 500 gr par jour.

Préférez la paille au foin sur les agneaux ; les céréales ou les aliments sont mieux digérés avec de la paille. Les agneaux ont tendance à être ventrus avec du foin et traînent à l'engraissement.

Leur ration doit contenir, par kilo de MS :

* 0.8 UF par kg,
* 135 g de PDI au début de l'engraissement, puis 95 g par la suite.

L'aspect sanitaire doit être maîtrisé en veillant à déparasiter strongles de bergerie et coccidies dès le premier mois s'ils sont présents.

La vaccination des entérotoxémies doit être envisagée sur les agneaux dès la deuxième semaine d'âge avec un rappel 4 à 6 semaines sur mères non vaccinées. Sur agneaux issus de mères vaccinées un seul rappel à 8 semaines est suffisant.

En fin d'engraissement il faut baisser la concentration azotée de la ration, sevrer, rationner et trier régulièrement les agneaux.

Un sevrage à partir de 70 jours peut être envisagé sans pénaliser les agneaux. Il permettra d'économiser les mères et de mieux maîtriser la finition des agneaux.

Au sevrage séparer les mâles des

femelles. Pour les lots importants, faire des catégories de poids et séparer les plus petits agneaux afin de ne pas les pénaliser.

Dès 32 kg de poids vif, les agnelles doivent être rationnées à 800 gr par jour ; les mâles, moins sensibles au gras ne seront rationnés que si leur croissance est fulgurante et suivant leur état d'engraissement.

Le tri des agneaux doit être fait une fois par semaine dès la sortie de la tête de lot ; il permet d'apprécier la finition des agneaux (épaisseur de viande) et d'éviter le gras.

Un agneau gras est deux fois pénalisé : par sa dépréciation commerciale (agneau moins bien payé et perte du client) et par son surcoût alimentaire.

Aliment de commerce ou aliment fermier...

Aliment du commerce ou aliment fermier ?

Finir les agneaux avec les céréales de l'exploitation

L'utilisation du mélange fermier pour l'alimentation des agneaux réduit le coût de la ration, en particulier lorsque les céréales sont produites sur l'exploitation.

Associées à une source azotée, elles permettent de bonnes performances.

Dans la pratique les céréales produites sur l'exploitation sont d'abord distribuées aux brebis et dans la mesure où les stocks sont suffisants, en

les proposant aux agneaux, le coût de la ration peut être diminué de 6 à 10 € (contexte 2008) par rapport à un aliment complet.

Si les céréales sont achetées à un organisme stockeur, la différence de coût de ration entre les deux types de concentré est plus limitée et est davantage soumise aux opportunités d'achat de la céréale et de l'aliment complet.

Raisonnement le prix et la distribution

Avec un aliment complet du commerce, les prix peuvent être négociés en fonction du tonnage. Le stockage et la mécanisation de la distribution est facilitée grâce à un silo et à une chaîne de distribution.

La capacité de stockage et le temps passé à la fabrication et à la distribution sont plus importants et plus

difficilement mécanisables avec un mélange fermier composé de plusieurs matières premières. Les aliments fermiers à base de mélasse ne permettent pas leur distribution avec une chaîne d'alimentation traditionnelle, mais des solutions avec un godet de distribution sont applicables pour ces mélanges.



Toutes les céréales conviennent

Toutes les céréales peuvent être utilisées seules ou en mélange.

L'avoine insuffisamment énergétique sera réservée à l'alimentation des brebis. L'azote est apportée par un complément azoté du commerce, un tourteau d'oléagineux, un protéagineux, ou bien du foin de légumineuses.

Avec le foin, un allongement de la durée de finition de 15 jours à 3 semaines est à prévoir.

En dehors de l'utilisation d'un complément azoté, un CMV

(Complémentaire Minéral Vitaminisé) spécial agneau, sans phosphore, de type 0/20 et contenant du chlorure d'ammonium, doit être mis à disposition afin de limiter les lithiases urinaires (ou gravelles) sur les mâles.

Mélangé aux autres matières premières à raison de 3 % du mélange, il peut être également mis à disposition en libre service dans un sseau par une distribution hebdomadaire limitée à 30 gr par jour.

Des céréales entières

Si les agneaux trient, laissez-les "gratter un peu", mais prévoyez des

rebords suffisamment hauts pour limiter le gaspillage.



Des éléments pour choisir entre mélange fermier et aliment complet du commerce

Le tableau ci-contre met en évidence les économies générées (en € par agneau) par l'utilisation d'un mélange fermier composé de 75 % de

triticale et 25 % de complémentaire azoté, au lieu d'un aliment complet.

Exemple : en réalisant un mélange

fermier à base de céréale achetée 190 €/la tonne, l'économie est de 4,70 € par agneau fini par rapport à un aliment complet à 280 €/tonne.

Coût de l'aliment complet (€/T)	Coût de la céréale (€/T)				
	Produite sur l'exploitation (Prix de cession)	Achetée à l'extérieur			
	130	150	170	190	210
240	+ 4.9	+ 3.8	+ 2.8	+ 1.9	+ 0.9
260	+ 6.3	+ 5.2	+ 4.2	+ 3.3	+ 2.3
280	+ 7.7	+ 6.6	+ 5.6	+ 4.7	+ 3.7
300	+ 9.1	+ 8	+ 7	+ 6.1	+ 5.1

Incorporer un protéagineux dans le mélange fermier

Pois, lupin, féverole peuvent être utilisés en association à une ou plusieurs céréales pour la finition des agneaux. Il est tout de même conseillé de les aplatir ou de les broyer grossièrement pour les jeunes agneaux. En cas de changement de régime alimentaire, une transition

d'une semaine en incorporant progressivement les protéagineux est indispensable.

La baisse des croissances des agneaux de l'ordre de 20 % qui est observée, est due au plus faible appétit des animaux. Elle entraîne une durée de finition majorée d'une se-

maine sans modification de l'indice de consommation.

Lors des premières distributions, les agneaux trient fréquemment, délaissant les protéagineux. Les laisser finir avant de remplir la trémie. Les qualités de carcasse ne sont pas modifiées.

Exemple de ration pour les agneaux en bergerie					
En %	Avec du pois	Avec du lupin	Avec de la féverole	Avec du tourteau de soja	Avec du tourteau de Colza fermier
Triticale	60	75	70	85	70
Matière azotée	40	25	30	15	30
CMV agneau	A raison de 3% du mélange ou en libre service à volonté				

Pour tous renseignements complémentaires, contact : Maison de l'Elevage, J.M. Mouret – Tél. : 05 62 61 79 70